

CUSY INFOS...



Supplément au bulletin communal N° 20 - AVRIL 98



EDITORIAL

Le Maire vous l'annonçait dans son éditorial du dernier bulletin communal d'importants travaux vont démarrer courant 98.

A terme, ces travaux sont destinés à améliorer notre cadre de vie. notre confort et permettront de sécuriser les usagers des voies publiques : accès aux écoles et bâtiments communaux.

ne pourront Ceux-ci se dérouler sans perturber quelque peu la tranquillité de certains secteurs de la commune. entraînant une gêne pour les nombreux pour riverains et les des utilisateurs voies de circulation.

Nous tenons à vous informer déroulement du des opérations, leur nature, le calendrier des travaux et leur parties incidence sur les publiques et privées, pour que tout se passe dans les meilleures conditions pour tous : habitants, usagers et personnel des entreprises des chantiers.

L'équipe municipale

I) TRAVAUX A REALISER

- Réseau d'assainissement : Pont de la scierie de Balèvaz - la Pallud - Chef-lieu - Meurat avec station d'épuration.
- Changement de la conduite d'eau potable au Ø insuffisant (du pont de la scierie à la Pallud) et pose d'une canalisation d'eau potable dans le Pavé.
- Mise en souterrain des réseaux E.D.F. Télécom avec dépose transformateur montée Chef-lieu.
- Construction d'un nouveau transformateur à proximité de l'église.
- Eclairage public (la Pallud)
- Aménagement d'un trottoir la Pallud Chef-lieu.
- Aménagement de toilettes publiques près de l'église.

II) INTERVENANTS

- Etude et maîtrise d'oeuvre : Cabinet DAVIET (Cran-Gevrier)
- Coordination de sécurité et de protection de la santé : M. MULLER Pierre (Cran Gevrier)
- Maîtres d'ouvrage :
- & Commune de Cusy : Eau potable et trottoirs

- Titulaires des marchés après appel d'offres :
 - GROSJEAN S.A.R.L. (Cusy): eau potable assainissement et trottoirs.
 - Entreprise CECCON (Cran-Gevrier) : Travaux SELEQ et E.D.F
- France Télécom.

III) CALENDRIER DES TRAVAUX

Les travaux démarreront début avril et s'effectueront par tranches successives selon un planning que les entreprises se sont engagées à respecter.

1er avril - 18 avril : E.U. (*) et A.E.P. (*), du pont de la scierie jusqu'au bas du Pavé.

18 avril - 6 mai : E.U. (*) et A.E.P. (*), dans la montée du Pavé.

Début mai : Construction du nouveau transformateur au Chef-lieu et W.C. public.

1er mai - fin juin : E.U. (*) et A.E.P. (*) du bas du Pavé à la Pallud.

15 juin - 15 juillet : E.U. (*) de la Pallud jusqu'à l'école.

15 juillet - 31 juillet : E.U. (*) de l'école jusqu'à chez Marc Grosjean

1er juillet - 30 août : trottoirs montée école.

1er août - 20 août : E.U. (*) Centre : la Pallud

1er septembre - 31 octobre : E.U. (*) du pont de la scierie jusqu'à la station d'épuration à Meurat.

Le Maire a insisté pour que l'aménagement des trottoirs soit effectué <u>pendant</u> les vacances scolaires et le plus gros des travaux terminé avant la rentrée scolaire 98/99.

Les entreprises se sont engagées à respecter ces délais.

- → En raison de ces travaux, nous vous invitons à la plus extrême prudence pour la sécurité de tous : à respecter la vitesse, les feux clignotants, les déviations éventuelles, notamment pour l'accès aux écoles.
- → Les camions des carrières seront détournés par Gruffy et Viuz.
- → En parallèle, E.D.F. sera amené à intervenir chez les particuliers pour l'enfouissement des lignes aériennes.

En fin d'année 98, une information vous sera transmise sur les modalités (coût et délai) de branchement individuel d'assainissement pour les secteurs concernés.

IV) COUT DES TRAVAUX

❖ Remplacement de conduite d'eau	650 000 F. T.T.C.
❖ Trottoirs Chef-lieu	310 000 F. T.T.C.
❖ Maîtrise d'oeuvre eau	52 000 F. T.T.C.
❖ Maîtrise d'oeuvre trottoirs	32 000 F. T.T.C.
❖ Coordination (à charge de Cusy)	4 000 F. T.T.C.
❖ Télécom	120 000 F. T.T.C.
❖ E.D.F. (subventions déduites)	1 073 000 F. T.T.C.
* Transformateur / toilettes	non chiffré à ce jour
Subvention eau	192 300 F. T.T.C.
Subvention trottoirs	136 000 F. T.T.C.



Sur les dépenses T.T.C., la Commune récupère une partie de la T.V.A. (de l'ordre de 16 %).

Assainissement première tranche : 2 500 000 F. T.T.C., pris en charge par la Communauté de Communes.

(*)

E.U.: Eaux Usées E.P.: Eclairage Public

A.E.P.: Adduction Eau Potable

B.T.: Basse Tension H.T.: Haute Tension

Siège social : Mairie de Cusy

Responsable de publication : J. C. Guerraz, Maire